

# La Paix soit avec vous

Lettre  
pastorale

+ Hervé GIRAUD  
Évêque de Viviers



# La Paix soit avec vous

Lettre  
pastorale

+ Hervé GIRAUD  
Évêque de Viviers



## **Lettre pastorale « La paix soit avec vous »**

*5<sup>e</sup> lettre épiscopale aux catholiques ardéchois  
+ Hervé GIRAUD - évêque de Viviers*

### **Introduction**

Six ans après la lettre pastorale de Mgr Jean-Louis Balsa (« *Disciples de Jésus-Christ & Missionnaires du Salut en Ardèche* » du 9 septembre 2019) et après quatre lettres aux fidèles ardéchois depuis mon installation le 14 avril 2024, voici ma première lettre pastorale « ***La paix soit avec vous*** ». Elle est dans la ligne des premiers mots du Christ ressuscité, salutation reprise par le pape Léon XIV le jour de son élection comme évêque de Rome. C'est en effet sous le signe de la paix tant désirée, en ces temps de guerres et de menaces de guerres dans le monde, que je souhaite vous écrire. Notre première mission est d'accueillir, d'abord en nous-mêmes, la paix du Christ, la paix qu'est le Christ, telle qu'il veut nous la donner : « *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne* » (Jn 14,27). Le Christ a annoncé le Royaume de Dieu sous la domination romaine. À la suite du Christ, et à sa demande, nous continuons notre mission de « faire des disciples » (Mt 28, 19) dans le respect des consciences et de l'« *infinie dignité qui appartient à chaque personne humaine, en toutes circonstances et dans quelque état ou situation qu'elle se trouve* » (Dignitas infinita n° 1).

Puisque dans le baptême nous avons été mis au tombeau avec lui et ressuscités avec lui (Cf. Col 2, 2), le Seigneur nous invite à rendre compte de notre espérance et à en témoigner. Sur nos chemins ardéchois - et parfois au-delà, en lien avec le diocèse de Valence et avec la Province de Lyon - tout en vivant les mêmes joies et les mêmes épreuves que nos contemporains, nous marchons avec « *l'espérance qui ne déçoit pas* » (Rm 5, 5).

Dans la suite de la dernière rentrée pastorale et en reprenant les remontées des Comités épiscopaux<sup>1</sup>, je vous propose, pour cette année 2025-2026, **sept objectifs** missionnaires et pastoraux et un huitième concernant les moyens. Certains nous concernent personnellement, d'autres les paroisses, le diocèse, etc. Ces objectifs seront à évaluer en fin d'année pastorale 2026 :

1. Développer la méditation de la Parole de Dieu
2. Former les chrétiens et appeler des fidèles à s'engager au service de l'Église
3. Contribuer à l'éducation des jeunes adolescents de moins de 18 ans
4. Améliorer la synodalité et les prises de décision en « conversant dans l'Esprit »
5. Développer la fraternité et sauvegarder la création
6. Prendre soin de nos liturgies et de nos vies de prières
7. Prévenir les abus de conscience et les violences sexuelles
8. Prendre les moyens économiques et financiers de la mission

Tous ces objectifs ne sont pas du même ordre et pour tous. Cette lettre ne prétend pas non plus tout dire sur chaque thème, mais elle veut donner des objectifs concrets et évaluables. Les divers groupes ou communautés - paroisses, services, établissements scolaires et mouvements - auront à cœur de lire cette lettre et de noter ce qui peut aider, soutenir ou relancer leur mission propre.

---

<sup>1</sup> Ce comité réunit curés, administrateurs et modérateurs, délégués épiscopaux, vicaire général, vicaires épiscopaux, diacres ou laïcs participant à l'exercice de la charge pastorale, membres du conseil épiscopal, assistant épiscopal général, économie et chancelier. Il se réunit trois fois par an pour une meilleure collaboration entre responsables pastoraux.

## **1<sup>er</sup> objectif : Développer la méditation de la Parole de Dieu**

*« Déchiffrer ta parole illumine et les simples comprennent. » (Ps 118,130)*

*« Les paroles que je vous ai dites sont esprit et elles sont vie. (...) « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » (Jn 6, 63.68).*

*« La force et la puissance que recèle la Parole de Dieu sont si grandes qu'elles constituent, pour l'Église, son point d'appui et sa vigueur et, pour les enfants de l'Église, la solidité de leur foi, la nourriture de leur âme, la source pure et permanente de leur vie spirituelle. »*  
(Dei Verbum n° 21)

La Parole de Dieu donne une nourriture et un sens à notre vie quotidienne. C'est pourquoi il est nécessaire que tout chrétien vive en contact et en dialogue personnel avec la Parole de Dieu. Donner du temps, chaque jour, à la Parole de Dieu est un devoir pour « *que la parole du Christ habite en (nous) dans toute sa richesse* » (Col 3, 16). Cette méditation n'est pas réservée aux clercs ou aux religieux ; elle aide à entrer dans une juste attitude chrétienne.

### **Concrètement**

Chaque fidèle est invité à lire chaque jour au moins un verset biblique, et même l'évangile du jour, ainsi que, dans la semaine, l'évangile du dimanche qui vient.

Chaque réunion en paroisse commencera, au minimum, par un passage d'évangile adapté à l'enjeu de la réunion. Un psaume ou une prière peuvent aussi être proposé.

Les paroisses favoriseront les partages d'évangile (lectio divina) ainsi que la constitution de groupes bibliques.

## **2<sup>e</sup> objectif : Former les chrétiens et appeler des fidèles à s'engager au service de l'Église**

*« Une fois bien formé, chacun sera comme son maître. »*  
(Lc 6, 40)

*« La formation doit être considérée comme le fondement et la condition même de tout apostolat fécond. En vue de faciliter au mieux les "relations humaines" il convient aussi de favoriser le développement des valeurs authentiquement humaines, en particulier celles qui concernent l'art de vivre en esprit fraternel, de collaborer ainsi que de dialoguer avec les autres. (...) Il faut apprendre à voir toutes choses, à juger et à agir à la lumière de la foi, à se former et à se perfectionner soi-même avec les autres par l'action. »* (Vatican II, Apostolat des laïcs n° 29)

Prendre soin de la formation est une nécessité pour tous, tout au long de la vie et en tous domaines : éducatif, professionnel, associatif, ecclésial. Même si le mot « formation » fait parfois peur, elle est une priorité pour rendre compte, avec justesse, de notre espérance.

Devant l'ignorance grandissante il nous faudra reprendre nos « fondamentaux ». Qui est Jésus ? Qu'est-ce que l'Évangile ? Que dit le Credo ? Qu'est-ce que l'Eucharistie ? Qu'est-ce que l'Église ? Qu'est-ce que la vie éternelle ? Pourquoi le mal ? etc. Nous avons tous besoin d'avoir les idées claires face à la complexité grandissante de notre monde. L'arrivée plus nombreuses de catéchumènes et de néophytes nous invite à reprendre ces questions.

## Concrètement

Le Service diocésain de formation, en collaboration avec d'autres Services diocésains, travaillera à l'élaboration et à la présentation de fiches, de vidéos pour une large formation de base des chrétiens. Ces fiches devront être pédagogiques et permettre d'approfondir notre foi : par exemple sur l'histoire du salut, l'histoire de l'Église, les prières usuelles, la vie de Jésus selon saint Luc, le baptême, le mariage, l'Eucharistie, etc. D'autres documents pratiques seront élaborés pour aider les personnes à porter la communion aux malades, à préparer des célébrations de la Parole, à conduire des funérailles.

Le Service diocésain de l'initiation chrétienne améliorera les parcours catéchuménaux dans leur forme et leur contenu pour les adapter aux nouvelles générations et aux nouvelles réalités ecclésiales. Dans la mesure du possible, et en fonction des contextes familiaux hétéroclites et de situations fragiles, les parents seront associés à la catéchèse familiale selon le directoire de la catéchèse.

Au cours de cette année 2025-26, les paroisses inviteront des jeunes chrétiens (18-25 ans environ) à participer à une « Année Ressuscito » afin de leur permettre de trouver leur vocation, et pourquoi pas une vocation spécifique (prêtre ou vie consacrée). Une prière pour les vocations viendra soutenir ce projet.

Dans la continuation de l'appel commencé pour le diaconat, et qui porte déjà du fruit, une réflexion sera menée, en lien avec la Province de Lyon, sur le chantier des ministères institués (lectorat, acolytat, catéchiste au sens de coordinateur de communauté).

La formation des EAP (équipe d'animation paroissiale) sera développée notamment sur le sens de l'Église, le rôle des fidèles laïcs dans des missions paroissiales, les collaborations pastorales, la gestion des conflits. Des explications seront

données sur les paroisses confiées à des fidèles avec un prêtre modérateur (canon 517,2).

En raison du besoin de renouvellement constant des salariés et des bénévoles, de nouveaux appels seront lancés par les paroisses et/ou les Services diocésains. Une réflexion pourra aussi avoir lieu dans les secteurs pastoraux. De petits appels peuvent donner envie de goûter à de plus amples responsabilités. Une charte du bénévolat sera établie et donnera un cadre précis aux missions proposées (responsabilité, durée, fiche de poste, lettre d'accompagnement, soutien...).

Pour favoriser la proximité, et sans oublier la présence « en chair et en os », le diocèse développera des outils « clés en mains » et des moyens de communication (visioconférence, Mooc...).

Tous les ministres ordonnés et laïcs en mission ecclésiale participeront à une formation continue, au moins une fois par an, pour les besoins de leur vie chrétienne et de la mission.

### **3<sup>e</sup> objectif : Contribuer à l'éducation des jeunes adolescents de moins de 18 ans**

*« Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle en héritage ? » (Mc 10,17)*

*« Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde. Tout ce qu'il touche devient jeune, devient nouveau, se remplit de vie. Les premières paroles que je voudrais adresser à chacun des jeunes chrétiens sont donc : Il vit et il te veut vivant ! » (Christus vivit n° 1)*

Les jeunes chrétiens sont le présent et l'avenir de l'Église en Ardèche. Ils ont à découvrir le sens de leur vie sur cette terre, leur orientation et leur style de vie. Pour ce faire, et à la suite de

Jésus, il est nécessaire de leur donner les moyens de faire grandir ce qu'ils sont déjà.

Beaucoup de jeunes sont aujourd'hui baptisés. Certains n'ont pas reçu de formation chrétienne ou catéchétique. D'autres ne sont pas confirmés. Or le sacrement de la confirmation est essentiel pour devenir disciples et témoins du Christ.

Dans chaque groupe de jeunes (paroissial, mouvement, lycée...), des adultes aident les jeunes à apprendre à discerner leur propre vocation de chrétiens. Devant la prépondérance de l'émotion ou des sentiments, par ailleurs légitimes, les éducateurs aideront à former les consciences, à réfléchir, à apprendre « *à nourrir les mêmes sentiments que Jésus-Christ.* » (Christus vivit n° 281). La foi a besoin de l'intelligence.

Par ailleurs les jeunes ne peuvent pas espérer vivre sans travailler : « *Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle* » (Christus vivit n° 269). S'ils pensent à un métier, il est bon aussi d'aider les jeunes à s'ouvrir au mariage, à la vie de couple et de famille, sans oublier une éventuelle vocation spécifique, au presbytérat ou à la vie consacrée. Les Établissements de l'Enseignement catholique en Ardèche sont nombreux et peuvent aider à proposer non seulement un enseignement de qualité mais une cohérence de vie.

### Concrètement

Les paroisses, l'Enseignement catholique, les mouvements continueront de valoriser le sacrement de confirmation afin qu'ils soient proposés à tous.

Une attention particulière sera portée aux réseaux sociaux. Les jeunes y sont bien présents et s'y évangélisent eux-mêmes. Ils auront à cœur d'aider le diocèse à être mieux présent, dans la communication, sur ce continent numérique.

Les paroisses proposeront, en les aidant financièrement si besoin, à des jeunes adolescents de faire le pèlerinage diocésain à Lourdes.

L'évêque commencera, dès cette année, la visite d'établissements de l'Enseignement catholique et des groupes scouts pour mieux se mettre à l'écoute des jeunes et de leurs préoccupations.

#### **4<sup>e</sup> objectif : Améliorer la synodalité et les prises de décision en conversant dans l'Esprit**

*« Jésus, passant à travers villes et villages, proclamait et annonçait la Bonne Nouvelle du règne de Dieu. Les Douze l'accompagnaient, ainsi que des femmes... » (Lc 8, 1-2)*

*« L'important est de ne pas marcher seul, mais de toujours compter sur les autres... » (La joie de l'Évangile n° 33)*

Pour vivre cette année pastorale avec l'Église universelle, dans le diocèse de Viviers, nous devons nous situer dans l'élan suscité par le pape François sur la synodalité et relancé par le pape Léon XIV. Ce dernier demande que nous soyons « *une Église missionnaire, une Église qui construit des ponts et favorise le dialogue* ». Tout doit être guidé par le souci de la mission, qui n'est pas prosélytisme, mais attraction, réciprocité, prière, service du prochain, écoute, bienveillance, annonce de l'Évangile. Pour employer une image sportive : il s'agit de jouer à l'extérieur, sur le terrain de l'autre. Comme le Christ qui s'appuyait sur les réalités de son temps, de même nous devons nous appuyer sur les attentes de nos contemporains. Le Cardinal Billé disait avec justesse : « *Si nous voulons offrir des réponses, il faut écouter les questions, et nous ne pouvons pas*

*écouter seulement les questions pour lesquelles nous avons des réponses. »*

Des organismes de participation au niveau diocésain (Conseil presbytéral, Conseil épiscopal et Conseil diocésain pour les affaires économiques, Conseil de tutelle...) existent déjà. Un Comité épiscopal a été récemment mis en place pour une meilleure collaboration et une réflexion plus gratuite, à visée missionnaire, entre curés et Services diocésains.

Aucun curé ou modérateur ne doit agir isolément. Aucun service ni aucun coordinateur non plus. L'accès effectif des femmes et des hommes non ordonnés, laïcs et consacrés, aux fonctions de responsabilité qui ne requièrent pas le sacrement de l'ordre est déjà bien présent dans le diocèse : sur les 13 principaux Services diocésains<sup>2</sup>, 10 femmes ont été nommées déléguées épiscopales, 3 autres sont des hommes dont un prêtre.

Habituellement, chaque décision, diocésaine ou paroissiale, devra être élaborée, sans procrastination, après consultation et élaboration d'un consensus. Tout cela permettra à l'évêque ou aux curés de mieux décider selon le droit. Le principe de subsidiarité sera appliqué : aider chacun à assumer ses responsabilités sans lui enlever ce qu'il est capable de faire par lui-même.

Une culture plus approfondie du « rendre compte », demandée par le dernier Synode romain, devra permettre d'entrer dans une démarche de relecture, d'action de grâce et de discernement. La pratique d'entretiens annuels avec les collaborateurs, avec les prêtres et les diacres est une aide utile pour avancer et progresser dans la mission confiée.

---

<sup>2</sup> Principaux Services diocésains ayant un délégué épiscopal : Ministères baptismaux, formation permanente, évangélisation des jeunes, liturgie et pastorale sacramentelle, catéchuménat et catéchèse, communication, pastorale familiale, pastorale de la santé, pèlerinages, art sacré, Enseignement catholique, solidarités, œcuménisme.

La mise en œuvre de la « conversation dans l’Esprit » peut être décrite comme une prière partagée en vue d’un discernement en commun. Elle permet de passer du « je » au « nous ». Elle encourage la participation de tous et accueille dans la communion la grande diversité des personnes et opinions. Elle exige une « écoute ouverte et vulnérable », pour aller vers des décisions concrètes. Nous pouvons tous apprendre des autres. Une fiche a déjà été envoyée aux paroisses et peut servir pour de nombreuses réunions. Cette conversation permet à chacun de s’exprimer selon ses dons, aptitudes, charismes, compétences. Même le fidèle le plus faible peut être inspiré pour le bien de tous.

La collaboration avec des « maîtres en théologie » - et il y en a dans notre diocèse ! - est un service précieux à ne pas négliger pour demeurer fidèles à la foi catholique et à une juste conception de la mission.

### Concrètement

La « conversation dans l’Esprit » sera mise en œuvre à tous les niveaux de nos structures ecclésiale, notamment à partir de la fiche élaborée en juin 2025.

Lors des visites pastorales, les pratiques de décision seront vérifiées et évaluées.

L’évêque s’entretiendra dans l’année avec chaque ministre ordonné et avec les délégués épiscopaux.

Les EAP veilleront à rendre compte de leurs actions ou orientations lors d’assemblées paroissiales annuelles.

L’évêque cherchera les moyens d’entrer en dialogue avec les fidèles, lors des visites pastorales ou par les moyens de communication sociale. Il rendra compte aussi de sa mission.

Un Conseil diocésain pour la vie consacrée sera créé.

## **5<sup>e</sup> objectif : Développer la Fraternité, sauvegarder la création**

*« Nous le savons bien, la création tout entière gémit, elle passe par les douleurs d'un enfantement qui dure encore. Et elle n'est pas seule. Nous aussi, en nous-mêmes, nous gémissions (...) Car nous avons été sauvés, mais c'est en espérance. »* (Rm 8, 22-24)

*« Le Christ est la lumière des peuples. (...) L'Église (est), dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, (...) Il faut que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ. »* (Vatican II, Lumen Gentium n° 1)

Pour l'évangélisation, Mgr Jean-Louis Balsa demandait qu'en chaque paroisse s'établissent des « communautés de base » pour méditer la Parole de Dieu, prier et vivre les sacrements, dans une vie fraternelle, avec le sens du service. La forme de ces communautés, avec ces « 5 essentiels », reste encore à définir et à mieux mettre en place. Les célébrations de la Parole en dépendent. Actuellement ces communautés de base sont peu nombreuses. Ces communautés peuvent être de différents types (paroissiales, thématiques, bibliques, engagées...). L'essentiel est de donner à voir des Communautés (paroissiales ou de base) qui nous fassent reconnaître comme disciples du Christ. Cela demandera du temps et surtout l'acceptation des différences. Or comme l'écrivait le pape François : « *Intégrer les différences est beaucoup plus difficile et plus lent, mais c'est la garantie d'une paix réelle et solide.* »

De plus, comme l'écrit le Synode romain, le « *monde s'enfonce dans une spirale sans fin de violence et de guerre, qui a de plus en plus de mal à construire des espaces de rencontre et de dialogue, en vue du bien commun et de la paix* ». Cette paix a besoin de justice. Et la justice est liée à la fraternité : « *Tout est lié, et la protection authentique de notre propre vie comme de nos relations avec la nature est inséparable de la fraternité, de la justice ainsi que de la fidélité aux autres.* » (Laudato Si' n° 70) En écho à la demande du pape François d'« *intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clamour de la terre que la clamour des pauvres* » nous avons lancé, le 10 mai dernier, une initiative « clamour de l'espérance ». Nous avons commencé par voir ce qui existe déjà dans notre diocèse.

Par ailleurs, la présence nombreuse de frères d'autres confessions chrétiennes nous invite toujours à penser nos actions en nous demandant ce qui peut être fait ensemble. Nos démarches œcuméniques devront être développées et parfois, avec réalisme et respect, dans le dialogue inter-religieux ou avec des non-croyants. L'Église ne sera pas crédible sans le service de la fraternité, de la justice et de la paix.

### Concrètement

Une évaluation des communautés de base sera faite. Dans leurs projets pastoraux, les paroisses s'interrogeront sur la place des communautés de base.

Lors des visites pastorales, un point sera fait sur l'attention aux plus fragiles. Une fiche de relecture sera établie pour aider en ce sens. Dans nos communautés nous veillerons à donner place à la parole des plus pauvres, y compris dans nos liturgies.

Le « Service diocésain pour les solidarités » développera la démarche « clamour d'espérance » en proposant aux paroisses d'y contribuer.

Par ailleurs, nos paroisses devront être attentives à l'intégration pastorale des personnes migrantes et des laissés pour compte : ils frappent à nos portes, y compris pour demander des sacrements.

#### **6<sup>e</sup> objectif : Prendre soin de nos liturgies et de nos vies de prières**

*« Par des psaumes, des hymnes et des chants inspirés, chantez à Dieu, dans vos cœurs, votre reconnaissance. »*  
(Col 3, 16)

*« Toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Eglise ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré. »* (Vatican II, *Sacro sanctum concilium* n° 7).

Nous connaissons les débats et parfois les tensions autour de la liturgie dominicale notamment. Le manque de prêtres rend encore plus urgent une « *participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques* » de tous les fidèles. C'est pourquoi j'ai nommé une nouvelle déléguee épiscopale pour la pastorale liturgique et sacramentelle. Sa première mission consistera à promouvoir la participation active des fidèles, en favorisant « *les acclamations du peuple, le chant des psaumes, les cantiques* » (SC n° 30).

Dans les paroisses, il y a parfois des faiblesses sur les questions spirituelles et la vie de prière. Les monastères ardéchois sont des lieux de ressourcement ainsi que des Maisons

de nombreux Instituts de vie consacrée et congrégations religieuses.

### Concrètement

Les célébrations liturgiques (sacramentelles ou non) tendront vers cette « *noble simplicité* » que demande le concile Vatican II, appelant aussi à des rites d'une « *brièveté remarquable* » et « *adaptés à la capacité de compréhension des fidèles* ».

Une réflexion sera menée sur les chants liturgiques : leur contenu évangélique, leur diversité, leur musicalité, leur cohérence avec le temps liturgique, etc.

Devant l'évolution des pratiques liturgiques des funérailles (crématorium...) une réflexion sera menée entre les Services concernés et les paroisses.

### **7<sup>e</sup> objectif : Prévenir les abus de conscience et les violences sexuelles**

« *Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie* ». (1 Co 12, 26)

« *Celui qui est un scandale, une occasion de chute, pour un seul de ces petits qui croient en moi, il est préférable pour lui qu'on lui accroche au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'il soit englouti en pleine mer.* » (Mt 18, 6)

Pour prévenir les agressions et violences sexuelles, pour éviter les abus spirituels, abus de conscience, de faiblesse, de pouvoir, il est nécessaire de développer une pastorale de prévention et de l'accompagnement des victimes. Cette démarche de l'Église catholique n'est pas facultative et l'écoute

des victimes doit être une priorité avant toute défense des institutions, aussi légitimes soient-elles. Une Cellule diocésaine d'accueil et d'écoute est déjà en place.

### Concrètement

Les formations des acteurs pastoraux auprès des jeunes (Enseignement catholique, pastorale des jeunes, mouvement comme le scoutisme, etc.) sont à poursuivre pour favoriser la prévention et ajuster la relation pastorale aux jeunes. La confiance sera ainsi favorisée dans l'Église.

Une attention particulière sera portée au respect des consciences dans l'appel aux vocations.

### **8<sup>e</sup> objectif : Prendre les moyens économiques et financiers de la mission**

*« Les croyants avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun. »*  
(Ac 2, 44-45)

*« Les biens sont toujours employés pour des fins qui justifient l'existence des biens temporels de l'Église c'est-à-dire pour organiser le culte divin, assurer au clergé un niveau de vie suffisant et soutenir les œuvres d'apostolat et de charité ». (Vatican II, PO n° 17)*

*« Notre monde est aujourd'hui marqué par le règne de la finance et de l'économie. Nous avons tous une responsabilité individuelle et mais aussi collective. Nous pouvons prendre en communauté des décisions pour agir et se soutenir dans des choix économiques qui sont à portée de nous. »* Cette remarque de Mgr Jean-Louis Balsa dans sa lettre pastorale doit aussi

s'appliquer à notre diocèse. Personne, aucune société ne peut vivre sans disposer des moyens matériels nécessaires à sa mission. Comme beaucoup de diocèses de France, notre situation est précaire. Elle dépend de la générosité de chacun (Denier, offrandes à l'occasion des messes, des baptêmes, des mariages ou des obsèques). Beaucoup de paroisses ont le sentiment d'une sécurité financière, mais le diocèse est en fort déficit de fonctionnement car il supporte une part de la vie des paroisses en assumant les traitements des prêtres et le personnel salarié, tout comme l'entretien des bâtiments. Les conseils diocésain et paroissiaux des affaires économiques (CDAE et CPAE) ont un rôle essentiel pour assurer les moyens de la mission.

Par ailleurs les exigences de l'État en matière de « normes » et de respect des données personnelles, les nouvelles mesures à prendre en termes de cyber-sécurité, nous obligent à prendre des mesures rapides. Dans la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), notre diocèse a pris du retard. Par ailleurs, en Province, nous avançons ensemble sur la manière de sécuriser nos données.

### *Concrètement*

La mise en place du RGPD commencera dès septembre et se concentrera, dans un premier temps, sur les Services diocésains et l'évêché.

La campagne du Denier continuera, notamment avec l'aide du Service diocésain pour la communication, à faire savoir que la vie de l'Église dépend de ce don annuel des fidèles. Chaque don compte et participe aussi de la conscience diocésaine. Un effort sera fait en direction des jeunes et des couples mariés.

Le panier connecté sera développé dans toutes les paroisses.

## **Conclusion**

Tout ceci sera précisé et élaboré en concertation avec les Services diocésains concernés et les paroisses, dans le cadre du Comité épiscopal.

L'année 2025-26 sera marquée par une béatification, celle de Louis Doumain, prêtre ardéchois, témoin de la foi pendant la seconde guerre mondiale. C'est un signe inattendu qui nous est donné pour renforcer notre foi, notre espérance et notre amour dans un monde difficile et cruel, mais toujours habité par la puissance d'amour du Ressuscité qui agit en nos cœurs d'ardéchois fidèles.

Ne l'oublions pas : « *À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* » (Jn 13, 35) Ainsi, nous sommes tous invités à dire le bien qui se répand et qui ne fait pas de bruit.

Viviers, le 14 septembre 2025  
(Fête de la Croix glorieuse)

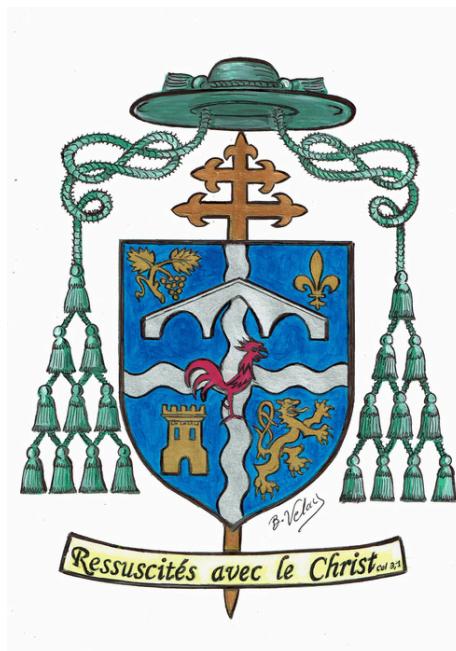
**+ Hervé GIRAUD**  
Évêque de Viviers

## Table des matières

Introduction .....	1
1 <sup>er</sup> objectif : Développer la méditation de la Parole de Dieu ....	3
2 <sup>e</sup> objectif : Former les chrétiens et appeler des fidèles à s'engager au service de l'Église.....	4
3 <sup>e</sup> objectif : Contribuer à l'éducation des jeunes adolescents de moins de 18 ans.....	6
4 <sup>e</sup> objectif : Améliorer la synodalité et les prises de décision en conversant dans l'Esprit .....	8
5 <sup>e</sup> objectif : Développer la Fraternité, sauvegarder la création	11
6 <sup>e</sup> objectif : Prendre soin de nos liturgies et de nos vies de prières.....	13
7 <sup>e</sup> objectif : Prévenir les abus de conscience et les violences sexuelles .....	14
8 <sup>e</sup> objectif : Prendre les moyens économiques et financiers de la mission .....	15
Conclusion .....	17



+ Hervé GIRAUD  
Évêque de Viviers



Évêché de Viviers  
1 place Prosper Allignol  
07220 VIVIERS